

LES AFRICAINS EN AUSTRALIE

Ce comité devait tenir une première réunion le lundi 29 août. Gérard Briand et J. Gascuel s'y sont retrouvés seuls. Les Africains, rencontrés les jours suivants, étaient extrêmement peu nombreux : un seul francophone, E. Dimwany, du Zaïre. L'absence des Africains se remarquait à la séance du vendredi, consacrée à *l'édition et à la diffusion des livres* en Afrique, où auraient dû intervenir des représentants du Camérout, du Nigéria et du Kenya ; seul A. Miski, du Maroc, a fait un exposé (en anglais) sur les problèmes et perspectives de l'édition en Afrique du nord.

L'Algérie, où l'édition est encore presque un monopole d'Etat, se caractérise par un poids très fort des publications

scolaires pour 6 millions d'élèves. 34 % de titres français. Problèmes essentiels : mettre en vigueur la législation sur les droits d'auteurs, ces derniers préférant souvent publier à l'étranger pour bénéficier d'une meilleure diffusion ; la formation des techniciens de l'édition, le livre dépendant encore largement de l'importation venant du Moyen-Orient et de France ; un marché limité, la population comportant 55 % d'analphabètes parmi les plus de 30 ans et l'enseignement reposant fortement sur la mémorisation.

Le Maroc connaît une situation différente avec 30 à 40 maisons d'édition et la publication annuelle d'environ 150 titres, tirés à 2000 ou 3000 exemplaires. Certaines co-éditions avec la France, mais le livre est alors plus cher. De 1930 à 1980 le nombre d'écrivains marocains passe de 173 à 369. Ils bénéficient d'une convention sur les droits d'auteurs.

3,5 millions d'élèves, 60 % d'analphabètes, un millier de bibliothèques ou centres documentaires possèdent environ 6 millions de volumes et 42000 périodiques. Construction d'une nouvelle bibliothèque nationale à Arrabat.

J. GASCUEL